

**PROCES VERBAL DE SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 09 juillet 2024**

---

1. Approbation du PV du dernier conseil municipal en date du 4 juin
  2. Désignation d'un secrétaire de séance
  3. Commissions CCBE
  4. Délibération Alpes Isère Habitat
  5. Délibération Isère Habitat
  6. Subventions
  7. Augmentation du temps de travail du poste de cantinière
  8. Questions diverses
- 

Date de convocation : 02/07/2024

Membres élus : 19 ; en fonction : 19 ; présents : 14 ; votants : 14

Sous la présidence de Madame Barani Marie-Pierre, Maire de Châbons

Membres présents : BARANI Marie-Pierre, ORTUNO Michelle, BOZON Pierre, PERON Catherine, RIVIERE Denis, PELLERIN Annick, DURAND Lionel, BURTIN Nicole, COMBET Stéphane, BRECHET Alexandre, GAILLARD Claude, LEDEUIL Estelle, MEYER Sylvie, MEUNIER-BLANCHON Emma

Membres absents : CHARLETY Philippe, GUILLERMIN Romuald, MARTIN David, VIAL Ludivine, LACROIX Franck

### **1. Approbation du PV du dernier Conseil Municipal en date du 4 juin**

### **2. Désignation du secrétaire de séance**

### **3. Commissions CCBE**

Il est proposé les représentants suivants :

- **Plan Climat Air Energie Territorial et Environnement** : Alexandre BRECHET (titulaire) / Claude GAILLARD (suppléant)
- **Finances et administration générale** : Marie-Pierre BARANI (titulaire) / Annick PELLERIN (suppléant)
- **Développement économique et artisanal, emploi, économie présentielle** : Catherine PERON (titulaire) / Stéphane COMBET (suppléant)
- **Cycle de l'eau** : Denis RIVIERE (titulaire) / Lionel DURAND (suppléant)
- **Stratégie d'aménagement territorial, urbanisme et habitat** : Marie-Pierre BARANI (titulaire) / Philippe CHARLETY (suppléant)
- **Travaux, maintenance des bâtiments et accueil des gens du voyage** : Claude GAILLARD (titulaire) / Franck LACROIX (suppléant)
- **Cohésion sociale, animation du territoire, petite enfance, jeunesse, famille** : Sylvie MEYER (titulaire) / Michelle ORTUNO (suppléante)
- **Lecture publique et ticket culture** : Nicole BURTIN (titulaire) / Emma MEUNIER-BLANCHON (suppléante)

## PV du CONSEIL MUNICIPAL – 09 juillet 2024

- **Agriculture, tourisme, forêt et sentiers de randonnées** : David MARTIN (titulaire) / Catherine PERON (suppléante)
- **Mobilités** : David MARTIN (titulaire) / Catherine PERON (suppléante)
- **Collecte et valorisation des déchets** : Pierre BOZON (titulaire) / Marie-Pierre BARANI (suppléante)

**Adopté à l'unanimité des voix.**

### 4. Délibérations Alpes Isère Habitat

Dans le cadre de l'opération Lamartine de construction de 10 logements sociaux à Châbons en PLSA, Alpes Isère Habitat le bailleur a sollicité la Mairie pour que cette dernière se porte garante à hauteur de 50% du prêt qu'ils vont contracter pour la construction de ces logements.

Cet accord de principe est conditionné à :

- ce que la communauté de communes de Bièvre Est co-garantisse cet emprunt à hauteur des 50% restant ;
- ce que le montant du prêt qui leur soit accordé soit dédié au programme d'opération mentionné en objet ;
- l'étude des caractéristiques financières du prêt qu'ils devront nous fournir avant toute prise de décision en assemblée délibérante.

**Il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord pour se porter caution de cet emprunt bancaire dans les conditions rappelées ci-dessus et d'autoriser Madame le Maire à signer tout document y afférent.**

**Adopté à l'unanimité.**

### 5. Délibération Isère Habitat

Dans le cadre de l'opération Pégase de construction de 24 logements sociaux à Châbons en PLSA, Alpes Isère Habitat le bailleur a sollicité la Mairie pour que cette dernière se porte garante à hauteur de 50% du prêt qu'ils vont contracter pour la construction de ces logements.

Cet accord de principe est conditionné à :

- ce que la communauté de communes de Bièvre Est co-garantisse cet emprunt à hauteur des 50% restant ;
- ce que le montant du prêt qui leur soit accordé soit dédié au programme d'opération mentionné en objet ;
- l'étude des caractéristiques financières du prêt qu'ils devront nous fournir avant toute prise de décision en assemblée délibérante.

**Il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord pour se porter caution de cet emprunt bancaire dans les conditions rappelées ci-dessus et d'autoriser Madame le Maire à signer tout document y afférent.**

**Adopté à l'unanimité.**

### 6. Subventions

La commission a reçu les demandes suivantes du Stade Châbonnais et de Just Dance :

#### **- Subvention annuelle sportive :**

*\* Association affiliée à une fédération*

Nombre de châbonnais inscrits de – 18 ans × (20€ + 5€ de bonus)

Montant maximum de la subvention : 1200 € (hors bonus)

## PV du CONSEIL MUNICIPAL – 09 juillet 2024

Application d'un bonus pour les associations qui respectent les consignes d'utilisation des locaux mis à leur disposition.

→ **Stade Châbonnais** :  $45 \times (20+5) = 1\,125 \text{ €}$

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette subvention de 1125 € pour le Stade Châbonnais.**

*\* Association non affiliée à une fédération ayant ses propres locaux*

Nombre de châbonnais – 18 ans x 15 €

Montant maximum de la subvention : 900€

→ **Just Dance** :  $52 \times 15 \text{ €} = 780 \text{ €}$

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette subvention de 780 € pour Just Dance.**

**Adopté à l'unanimité des voix.**

## 7. Augmentation du temps de travail du poste de cantinière

Le poste de cantinière à l'école publique qui a été créé récemment mérite d'être revu au niveau du nombre d'heures hebdomadaires. En effet après une évaluation des besoins avec la personne qui a été recrutée, évaluation réalisée « sur le terrain » lors du passage de témoin avec l'actuelle cantinière, il a été reconnu que les horaires convenus au départ seraient insuffisants pour qu'elle puisse effectuer correctement toutes ses missions. Ainsi au lieu de faire 10h30-14h30 les jours de classe, il est proposé qu'elle fasse plutôt les horaires 9h30-15h, ce qui lui permettra d'échanger avec le cuisinier avant 10h (heure limite à laquelle il finalise la préparation de ses repas) et de faire le ménage de la salle de cantine et la cuisine à fond.

**Il est donc proposé au Conseil Municipal, sous réserve de l'avis du Comité Social Territorial, de délibérer pour augmenter le temps de travail de cet emploi d'adjoint d'animation territorial, créé à 12,50h annualisées, à 16,75h annualisées.**

**Adopté à l'unanimité.**

## 8. Questions diverses

- **Marie-Pierre Barani :**
  - ✓ Fresque : les élus font des suggestions de modification pour le croquis envoyé par l'artiste
- **Catherine Péron :**
  - ✓ Calendrier d'occupation des salles fait. De plus en plus compliqué de s'occuper des réservations des salles. Vu avec Apprieu, acquisition d'un logiciel qui devrait permettre aux associations de réserver en direct salles et matériels. Validation finale par l'accueil.
  - ✓ Affiches des associations : ce n'est plus Sandra qui les réalisera. Prend trop de temps.
  - ✓ Voir en affaires générales : copies pour associations
- **Pierre Bozon :**
  - ✓ Eglise presque finie. Le devant va être repris car le pigment a viré. Échafaudages toujours en place à cause des vitraux.
- **Michelle Ortuno :**
  - ✓ Magasin pour rien : RAS
  - ✓ Concert rock en septembre

**PV du CONSEIL MUNICIPAL – 09 juillet 2024**

✓ Repas des anciens en Octobre

• **Nicole Burtin :**

✓ 5 juillet : journée et nocturne jeux. Plus de 200 personnes ont participé. Grand succès.

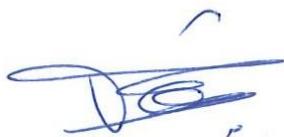
• **Denis Rivière :**

✓ Gymnase : Marché appel d'offres restreint maîtrise d'oeuvre a été mis en ligne le 17/06. Fin le 19/7.

✓ Les travaux annuels de voirie ont commencé

Fait à Châbons le 06/06/2024

La secrétaire de séance



**Catherine Péron**

Le Maire,

**Marie-Pierre Barani**

